

Rapport du

Comité consultatif en matière d'affaires francophones

Soumis au

Gouvernement de la Saskatchewan



Juillet 2017

*Services d'apprentissage et
de garde des jeunes enfants en français*

Lettre d'accompagnement

Madame la Secrétaire provinciale,

Pour faire suite à la rencontre du Comité consultatif en matière d'affaires francophones tenue le 17 juin 2016, à Regina, j'ai le plaisir de déposer le présent rapport.

Afin de mieux comprendre l'apprentissage et la garde des jeunes enfants en français, nous avons rencontré des représentants d'organismes communautaires ainsi que de hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation. Nous nous sommes entretenus de l'importance de l'intervention précoce pour la transmission de la langue et de la culture ainsi que des défis auxquels sont confrontés les centres de la petite enfance ou garderies et les programmes d'apprentissage de la petite enfance.

Des études montrent que les groupes linguistiques vivant en milieu minoritaire peuvent, au fil du temps, perdre leur identité culturelle et linguistique si les enfants et les parents n'ont pas accès à des services de qualité permettant aux enfants d'apprendre le français à un très jeune âge. Les garderies francophones et les programmes d'apprentissage de la petite enfance en français constituent les points de départ de la vitalité linguistique et la porte d'entrée de la langue française.

Au nom des membres du Comité, je suis heureux de vous présenter le présent rapport et les huit recommandations qui ont découlé de notre réunion. Les membres du Comité souhaitent que les recommandations favorisent une collaboration constructive et des initiatives qui aborderont l'importance des occasions d'apprentissage en français pour la petite enfance.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire provinciale, mes salutations distinguées.



Michel Dubé
Président du Comité consultatif

Juillet 2017

Résumé

« Les enfants développent des compétences langagières de bien des façons. Un milieu qui soutient l'apprentissage de la langue chez l'enfant l'encourage à utiliser divers moyens pour représenter sa compréhension. Il est essentiel de fournir à l'enfant un environnement qui l'encourage à utiliser la langue de maintes façons. » [traduction]¹.

Des études montrent que plus une langue est présentée tôt aux enfants, plus ce sera facile pour eux de maintenir cette langue. Parallèlement, les études montrent aussi que connaître deux ou trois langues offre plus de possibilités à son parcours professionnel. Pour les francophones vivant en situation minoritaire, cet enjeu dépasse le succès professionnel; il s'agit d'une identité linguistique, culturelle et patrimoniale qui risque d'être perdue pour les générations futures si elle n'est pas maintenue et promue.

On ne peut nier à quel point l'apprentissage de la petite enfance est essentiel au développement de l'enfant. Les enfants ont tendance à s'identifier au milieu dans lequel ils vivent. Dans une société majoritairement anglophone, et sans les services suffisants pour soutenir la culture francophone et la langue française, l'enfant s'identifie à la culture et à la langue anglaise, ce qui mène à l'assimilation.

En Saskatchewan, le ministère de l'Éducation est responsable des services de garderie, des prématernelles et des programmes de maternelle. La Direction de l'apprentissage et des services de garde à la petite enfance du ministère de l'Éducation surveille l'application de la loi (*Loi de 2014 sur les garderies d'enfants et Règlement de 2015 sur les garderies d'enfants*) et est responsable des services de garderie, des consultations et de l'élaboration de normes et de formations.

Le 17 juin 2016, les membres du Comité consultatif en matière d'affaires francophones ont eu l'occasion de rencontrer des représentants du ministère de l'Éducation et de plusieurs organismes francophones qui ont échangé au sujet des défis auxquels ils sont confrontés pour offrir des services en langue française dans les centres de la petite enfance ou garderies et les programmes d'apprentissage de la petite enfance.

Les recommandations suivantes font suite aux consultations susmentionnées :

Recommandations :

1. Que la Direction de l'apprentissage et des services de garde à la petite enfance (ELCC) du ministère de l'Éducation rencontre, chaque année, l'Association des parents fransaskois (APF) afin de discuter les enjeux auxquels sont confrontés les centres de la petite enfance ou garderies francophones et de déterminer de quelles façons le gouvernement peut aborder ces enjeux.

¹ *Children First: A Resource for Kindergarten – 2009 Saskatchewan Curriculum*
<http://publications.gov.sk.ca/documents/11/89610Children%20First%20A%20Resource%20for%20Kindergarten.pdf>

2. Que le ministère de l'Éducation considère la création d'un poste bilingue permanent à temps plein au sein de la Direction de l'apprentissage et des services de garde à la petite enfance afin d'assurer une liaison continue entre le Ministère et les garderies francophones.
3. Que le ministère de l'Éducation incorpore, dans la construction de nouvelles écoles francophones et dans les rénovations d'écoles existantes, un espace destiné à une garderie.
4. Que le ministère de l'Éducation considère l'ajout de la langue française comme critère pour l'attribution de nouvelles places en garderies.
5. Que le ministère de l'Éducation considère développer le programme d'études afin d'offrir, au niveau secondaire, des cours en français dans le domaine de l'éducation de la petite enfance qui accordent des crédits pouvant être transférés envers le certificat en EPE.
6. Que le ministère de l'Éducation consulte la communauté francophone afin de cerner et mettre en ordre de priorité les ressources additionnelles à faire traduire, ressources pouvant faciliter la gestion de garderies francophones et en plus, donner plus d'outils aux éducateurs.
7. Que le ministre de l'Enseignement supérieur collabore avec le Collège Mathieu afin d'augmenter les ressources en langue française pouvant servir à la formation des éducateurs de la petite enfance.
8. Que le ministère de l'Éducation travaille de concert avec les autorités régionales de santé et le CÉF afin de faciliter l'accès aux professionnels nécessaires pour effectuer un dépistage précoce de besoins particuliers chez les jeunes enfants et d'accroître l'accès à des services en français pour ces enfants.

Mandat du Comité

En 2003, le gouvernement de la Saskatchewan a adopté la Politique de services en langue française. Par cette politique, le gouvernement s'est engagé à « améliorer les services offerts à la communauté francophone de la Saskatchewan afin d'appuyer le développement et la vitalité de cette communauté. »²

La Politique s'articule autour de trois domaines :

1. Communication;
2. Développement et la prestation de services;
3. Consultation.

² Government of Saskatchewan French-language Services Policy :

<http://www.saskatchewan.ca/~media/files/executive%20council/bonjour/french%20language%20services%20policy.pdf>

Le Comité consultatif en matière d'affaires francophones a comme mandat de conseiller le secrétaire provincial par l'examen et l'analyse de programmes et politiques afin d'encadrer la mise en œuvre de la Politique de services en langue française de la Saskatchewan.

Portrait démographique

Places en garderies francophones

Depuis 2007, le gouvernement de la Saskatchewan a réalisé un investissement record dans les garderies licenciées, affectant des fonds pour 4 935 nouvelles places en garderies dans diverses collectivités de la province. Au cours de cette même période, le nombre de places en garderies non résidentielles francophones est passé de 175 à 293, soit une augmentation de 67 %.

Au mois de juin 2016, il y a, dans les écoles du CÉF, neuf garderies qui accueillent 293 enfants, mais dont la liste d'attente compte 258 enfants.

Garderies non résidentielles	Nombre d'éducatrices (temps plein, temps partiel, et sur appel)	Nombre d'enfants en garderies 2015-2016	Nombre d'enfants sur la liste d'attente 2015-2016	Année de licence
Gard'Amis (Regina)	22	71	171	1991
Félix le chat (Saskatoon)	15	64	53	1995
Les étoiles filantes (Ponteix)	5	12	0	2006
Pomme d'Api (Moose Jaw)	7	28	12	2007
Les petits pingouins (North Battleford)	4	25	5	2010
Le Tournesol (Gravelbourg)	6	28	3	2010
La petite jungle (Vonda)	3	25	4	2014
Trésors du monde (Prince Albert)	5	20	10	2014
Les petits pois (Bellevue)	3	20	0	2015
TOTAL	70	293	258	

Financement et coûts

Lorsque la province finance des places en garderies non résidentielles, elle ne fait pas de distinction entre les établissements anglophones et francophones. La langue des services et des soins n'est pas prise en compte. Des 293 places en garderies dans les écoles du CÉF, 283 places sont financées à partir de subventions ordinaires accessibles aussi aux garderies non résidentielles sans but lucratif.

Défis actuels

Les défis mentionnés par les organismes francophones sont, pour la plupart, très semblables à ceux affrontés par les organismes anglophones. La différence tient à ce que certains des défis sont amplifiés, en raison du besoin additionnel pour la compétence linguistique. Voici certains de ces défis :

Ressources humaines : Pour multiples raisons, la formation et la rétention de personnel sont devenues, au cours des années, des tâches de plus en plus difficiles. La rémunération des éducateurs est peu élevée ce qui les incite à chercher des emplois mieux rémunérés.

Infrastructure : Les garderies francophones ont constaté une augmentation significative de la demande, surtout en milieu urbain, mais n'ont pas pu développer l'infrastructure nécessaire pour accueillir des places additionnelles et satisfaire à leurs besoins. De plus, les infrastructures existantes ont besoin de rénovations.

Francisation : Transmettre la langue française et aider les enfants à s'identifier à la culture francophone dans des centres d'apprentissage de la petite enfance sont des mesures importantes pour le ralentissement du taux d'assimilation, voire pour la réintroduction de la langue et la culture à la génération suivante.

Sensibilisation : À la recherche de possibilités d'apprentissage en français, les familles ayant de jeunes enfants, y compris les couples exogames³ et les nouveaux arrivants ne connaissent pas toujours les possibilités qui existent dans notre province.

Contenu en français : Il n'y a pas assez de ressources en français pour les éducateurs de la petite enfance et directeurs de garderies non résidentielles qui s'intéressent au perfectionnement professionnel ou qui souhaitent élaborer de nouveaux programmes.

Dialogue et consultation : Les organismes francophones dans ce domaine souhaitent travailler en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation afin que ce dernier incorpore des objectifs francophones dans sa planification annuelle.

Finances : Les défis financiers continuent d'être les obstacles les plus importants.

³ *Couple exogame* : couple formé d'une personne francophone et d'un conjoint ayant une différente langue maternelle ou des antécédents culturels différents

Accroître la capacité du Ministère et la sensibilisation

Premier pas vers une meilleure compréhension et des partenariats plus solides

Recommandation 1

Que la Direction de l'apprentissage et des services de garde à la petite enfance (ELCC) du ministère de l'Éducation rencontre, chaque année, l'Association des parents fransaskois (APF) afin de discuter les enjeux auxquels sont confrontés les centres de la petite enfance ou garderies francophones et de déterminer de quelles façons le gouvernement peut aborder ces enjeux.

L'APF et la Direction de l'apprentissage et des services de garde à la petite enfance du ministère de l'Éducation se sont réunis dans le passé, toutefois, cette pratique n'est pas officielle.

La Saskatchewan Early Childhood Association (SECA), représentée lors de la présente consultation, rencontre le ministère de l'Éducation deux fois par année pour discuter de divers enjeux tels que les subventions et le perfectionnement professionnel. L'APF souhaiterait profiter d'occasions de dialogue et de consultation similaires en vue de sensibiliser le ministère de l'Éducation aux enjeux actuels confrontés par l'APF et ses intervenants et de discuter des objectifs organisationnels qu'elle s'est fixés pour atteindre les résultats annuels visés.

Recommandation 2

Que le ministère de l'Éducation considère la création d'un poste bilingue permanent à temps plein au sein de la Direction de l'apprentissage et des services de garde à la petite enfance afin d'assurer une liaison continue entre le Ministère et les garderies francophones.

La Direction de prestation de services ELCC est divisée en trois régions de services, les régions Sud, Centre et Nord, qui abritent toutes des collectivités francophones. Bien qu'à l'occasion, un conseiller soit bilingue, le poste n'est pas désigné bilingue et cet employé n'est pas le point de contact des organismes francophones œuvrant dans le secteur de la petite enfance ou des garderies dans la province.

En juin 2010, le Comité consultatif a rencontré le ministère de l'Éducation et, à cette occasion aussi, a recommandé la création d'un poste de conseiller bilingue au sein de l'unité responsable de l'apprentissage de la petite enfance et de la garde des jeunes enfants. On avait estimé qu'un tel poste assurerait un niveau uniforme de services en français aux parents et aux établissements.

Depuis le rapport en 2010, le nombre de garderies francophones a grandement augmenté. Le Comité soumet à nouveau cette recommandation. Les membres sont persuadés que les relations entre le ministère de l'Éducation et les centres de la petite enfance ou garderies bénéficieraient de la présence d'un employé francophone pouvant communiquer avec les directeurs dans leur langue maternelle.

Renforcement de la capacité du secteur

Recommandation 3

Que le ministère de l'Éducation incorpore, dans la construction de nouvelles écoles francophones et dans les rénovations d'écoles existantes, un espace destiné à une garderie.

Le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé la construction de 18 écoles élémentaires sur 9 terrains à usage conjoint situés à Saskatoon, Regina, Warman et Martensville. Des élèves, enseignants, parents, divisions scolaires et membres de la communauté ont participé au processus visant à préparer les conceptions d'école. Les écoles P3 sont aussi conçues en tenant compte de la collectivité, offrant un accès après les heures de classe aux :

- centre de ressources communautaire,
- gymnase,
- salles polyvalentes.

Chaque école à usage conjoint aura un centre d'apprentissage de la petite enfance de 90 places – représentant 810 places additionnelles dans la province.

Selon une perspective francophone, le Comité souhaiterait que les mêmes considérations soient accordées au Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) au moment de négocier de nouveaux projets d'infrastructure.

Bien que les plans des écoles francophones construites à Regina, Saskatoon, Prince Albert et Moose Jaw comprenaient des espaces communautaires et des espaces pour l'apprentissage de la petite enfance, ces écoles ont connu une croissance qui a nécessité que le CÉF transforme une partie de cette surface en salles de classe supplémentaires, ce qui a laissé moins d'espace aux services de garderie et d'apprentissage de la petite enfance.

L'incapacité à fournir ces services engendre une interruption au processus d'apprentissage linguistique. Les garderies dans les écoles fransaskoises à Regina et à Saskatoon ont une liste affichant le plus grand nombre d'enfants en attente d'une place dans la garderie francophone, soit 53 et 171 enfants respectivement. Si les programmes de garderie et d'apprentissage de la petite enfance étaient pris en considération dans le processus de planification de la construction de nouveaux établissements ou de l'agrandissement d'infrastructure actuelle, le surpeuplement et le manque d'espace pourraient être évités dans une certaine mesure.

Recommandation 4

Que le ministère de l'Éducation considère l'ajout de la langue française comme critère pour l'attribution de nouvelles places en garderie.

Actuellement, la langue dans laquelle les services sont offerts n'est pas prise en compte au moment de décider du financement de nouvelles places en garderies. Lorsqu'il prévoit des places en garderies dans son budget annuel, le ministère de l'Éducation étudie des facteurs tels que :

- le degré de réceptivité de la collectivité;
- la croissance de la population;
- la population d'enfants âgés de 0 à 5 ans;
- le nombre de parents dans la collectivité et le nombre de parents âgés de 15 à 39 ans.

Si la langue n'est pas prise en compte dans l'attribution de places en garderies, le nombre de places n'augmentera pas en proportion des parents qui préfèrent le français comme langue d'enseignement pour leurs enfants. Il est bien connu que le meilleur temps pour apprendre une langue est lorsqu'on est très jeune. Permettre aux enfants d'apprendre la langue avant qu'ils intègrent le réseau scolaire faciliterait aussi leur transition dans une école francophone. Par conséquent, la francisation nécessiterait moins de temps et d'énergie.

Recommandation 5

Que le ministère de l'Éducation considère développer le programme d'études afin d'offrir, au niveau secondaire, des cours en français dans le domaine de l'éducation de la petite enfance qui accordent des crédits pouvant être transférés envers le certificat en EPE.

Dans le rapport annuel 2015-2016 du Commissaire aux langues officielles⁴, trouver du personnel de langue française ayant une formation en éducation de la petite enfance constitue un des défis principaux pour développer des services reliés à la petite enfance dans les communautés francophones en situation minoritaire, et ce, particulièrement en milieu rural.

Au fur et à mesure que la demande pour des éducateurs de la petite enfance augmente, le Comité encourage le ministère de l'Éducation à continuer de travailler étroitement avec le Collège Mathieu, le seul établissement offrant un programme de formation en français agréé « Éducation à la petite enfance » pour la formation des éducateurs.

⁴ <http://www.officiallanguages.gc.ca/fr/publications/rapports-annuels/2015-2016>

Entre autres possibilités aidant à promouvoir la carrière d'éducateur de la petite enfance, le Comité suggère d'adopter une version en français du programme de double reconnaissance de crédits au secondaire en ce qui concerne des cours d'éducation de la petite enfance.

En 2015, le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé qu'il étendait son partenariat de double reconnaissance des crédits avec Saskatchewan Polytechnic, afin d'offrir aux élèves du secondaire trois cours de plus donnant droit à un crédit envers l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et d'un certificat ou d'un diplôme en éducation de la petite enfance.

Les cours sont offerts dans l'ensemble de la province à tous les élèves des 11^e et 12^e années. Un programme semblable devrait être développé pour les écoles francophones et d'immersion, ce qui permettrait aux élèves d'explorer ce domaine dans le cadre de leur cheminement de carrière avant de finaliser leurs projets d'études postsecondaires.

Recommandation 6

Que le ministère de l'Éducation consulte la communauté francophone afin de cerner et mettre en ordre de priorité les ressources additionnelles à faire traduire, ressources pouvant faciliter la gestion de garderies francophones et en plus, donner plus d'outils aux éducateurs

La traduction de la loi intitulée *Child Care Act* est une demande formulée de longue date par la communauté francophone. *The Child Care Act, 2014 / Loi de 2014 sur les garderies d'enfants* et *The Child Care Regulations, 2015 / Règlement de 2015 sur les garderies d'enfants*, dans leur version bilingue, ont été promulgués le 15 juin 2015. La communauté a maintenant accès à des règlements en français et les garderies francophones peuvent utiliser des formulaires et des renseignements en français dans leurs communications avec les parents francophones.

Les garderies non résidentielles souhaitent maintenant que le gouvernement mette l'accent sur la création d'autres ressources et outils pouvant servir aux éducateurs, aux parents et à d'autres intervenants quand ils travaillent avec des enfants dont ils ont la garde.

Pour appuyer davantage cette recommandation, l'équipe « Bonjour! » du Centre de services aux citoyens a effectué une tournée provinciale en vue d'entamer un dialogue et de déterminer la manière dont la Direction des affaires francophones pourrait mieux répondre aux besoins de la communauté fransaskoise. Parmi les nombreuses recommandations formulées dans le cadre de cette consultation, la demande d'obtenir plus d'information en français concernant les programmes et les services offerts en matière d'apprentissage de la petite enfance et des garderies a été soulevée à la plupart des rencontres (p. ex. la demande d'allocation pour services de garderie, le *Child Care Licensee Manual*).

Recommandation 7

Que le ministre de l'Enseignement supérieur collabore avec le Collège Mathieu afin d'augmenter les ressources en langue française pouvant servir à la formation des éducateurs de la petite enfance.

Pour s'assurer que les éducateurs reçoivent une formation comparable à la formation offerte en anglais, le Comité encourage le ministère de l'Éducation à collaborer avec le Collège Mathieu afin de créer, pour ces cours, des ressources supplémentaires en français étant donné que ces dernières sont souvent difficiles à trouver.

Recommandation 8

Que le ministère de l'Éducation travaille de concert avec les autorités régionales de santé et le CÉF afin de faciliter l'accès aux professionnels nécessaires pour effectuer un dépistage précoce de besoins particuliers chez les jeunes enfants et d'accroître l'accès à des services en français pour ces enfants.

Quand un enfant à besoins particuliers nécessite l'attention d'un professionnel de la santé (orthophoniste, psychologue pour enfants, etc.), il est dirigé vers son Autorité régionale de santé où les services sont généralement offerts seulement en anglais.

Le Comité est d'avis qu'il est important d'établir une relation de travail entre le Ministère, les autorités régionales de santé et le CÉF, afin de déterminer la façon dont un enfant francophone à besoins particuliers pourrait être évalué dans sa langue maternelle et ensuite recevoir des services en français. Une telle approche améliorerait l'exactitude du diagnostic, la productivité des interventions et les résultats à long terme chez ces enfants.

Conclusion

En Saskatchewan, les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du ministère de l'Éducation ont pour objectif d'apporter des services de grande qualité dans un milieu sain, sécuritaire et soucieux du bien-être des enfants. Selon le Ministère, des services de garde de bonne qualité favorisent chez l'enfant un développement social, émotionnel, physique, spirituel et intellectuel. Quand les parents choisissent un fournisseur de services pour leurs enfants, ils posent un certain nombre de questions. Pour les familles francophones, des questions liées à la langue et la culture entrent aussi en ligne de compte. Pour créer des environnements sécuritaires et stimulants qui soutiennent également le développement social et linguistique des enfants francophones, le Comité estime important de travailler ensemble pour augmenter l'accès à des occasions d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le nombre d'éducateurs de la petite enfance bien formés et les ressources qui serviront à offrir ces services.

Prochaine réunion

Les membres du Comité se réunissent environ trois fois par an. Le Comité compte produire un rapport semblable pour chacune des réunions thématiques, lequel contiendra des recommandations au secrétaire provincial responsable des affaires francophones. Le mandat du Comité a été renouvelé et quatre membres ont été remplacés.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LES AFFAIRES FRANCOPHONES LISTE DES MEMBRES NOMMÉS (Juin 2016)

Michel Dubé (Président), Prince Albert

Originaire de Duck Lake, en Saskatchewan, monsieur Dubé œuvre dans la communauté fransaskoise depuis longtemps, particulièrement dans les secteurs de l'éducation et du développement communautaire. Il a été membre élu de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) de 1999 à 2010. Tout d'abord élu député communautaire représentant le district de Prince Albert, il a ensuite été président de l'ACF de 2006 à 2010. M. Dubé est actuellement président de la Société canadienne-française de Prince Albert.

Michel Dubé a déjà été journaliste, expert-conseil ainsi qu'entrepreneur. Il a été propriétaire de plusieurs entreprises entre autres d'une ferme maraîchère et d'une pourvoirie de pêche. Il est maintenant propriétaire d'un petit magasin de produits locaux et exploite une ferme de bisons au nord de Prince Albert.

Élizabeth Perreault, Hoey

Madame Élizabeth Perreault et son mari sont propriétaires exploitants d'une ferme près de Hoey. Mme Perreault a fait du bénévolat au sein de nombreux organismes dans sa communauté, dont l'association francophone locale et l'école francophone de sa région. Elle représente la région scolaire de l'école St-Isidore (Bellevue) au Conseil scolaire fransaskois depuis 2008.

Martin Prince, Delmas

Monsieur Martin Prince est un des propriétaires de Prince Valley Farm Ltd., une exploitation agricole familiale. Titulaire d'un baccalauréat en science politique et en histoire de l'Université d'Ottawa, il est aussi bachelier en sciences (entreprises agricoles et gestion des aliments) de l'Université de l'Alberta. Il a siégé au Comité consultatif provincial sur la jeunesse (Provincial Youth Advisory Committee) de 2001 à 2003. M. Prince est bénévole au sein de sa paroisse, du centre communautaire francophone local ainsi qu'à l'école francophone de sa région. Lui et sa femme ont quatre enfants.

Luc Leblanc, Regina

Monsieur Luc Leblanc est originaire du Nouveau-Brunswick où il a obtenu une certification à la fabrication des tôles (ferblantier) et plus tard, un sceau rouge sur son certificat de compagnon d'apprentissage. Il est actuellement président de Luxury Mechanical/LMC Projects, une entreprise spécialisée en systèmes de ventilation mécanique des habitations. En tant que bénévole, il siège au conseil d'administration du Centre éducatif Gard'Amis. Il est aussi entraîneur de ringuette. M. Leblanc et sa femme ont travaillé avec des jeunes aux prises avec la toxicomanie. Il donne régulièrement des conférences dans le cadre de tels programmes à Portage Atlantique, un centre de réadaptation en toxicomanie pour adolescents, et du programme de soutien aux parents.

Jean Nepo Murwanashyaka, Regina

Monsieur Murwanashyaka a vécu dans plusieurs pays et régions du Canada avant de s'établir à Saskatoon et ensuite à Regina. Travaillant au sein d'une firme d'ingénieurs du secteur minier, il a acquis connaissances et expertise en gestion de projets, en étude de procédés et en analyse de problèmes. M. Murwanashyaka est aussi très actif au sein de la communauté franco-africaine de la Saskatchewan.

Guylaine Patenaude, Saskatoon

Originaire du Manitoba, madame Guylaine Patenaude est devenue Fransaskoise d'adoption dès son tout jeune âge. Elle a œuvré pour l'Association jeunesse fransaskoise pendant plus de 10 ans et a tout récemment reçu sa certification en coordination d'événements spéciaux. En 2010, Guylaine a été lauréate du prix Jeune femme remarquable du Canada décerné par l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne.

Joanne Perreault, Hoey

Madame Joanne Perreault a œuvré pendant plus de 10 ans à l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), dont plusieurs années en tant que directrice adjointe. Œuvrant toujours dans la communauté fransaskoise, Mme Perreault vit à Hoey où elle travaille à son propre compte, en offrant des services de consultation et de coordination.

Françoise Sigur-Cloutier, Regina

D'origine française et établie en Saskatchewan depuis plus de vingt ans, madame Sigur-Cloutier a œuvré dans le milieu communautaire francophone, tant sur la scène provinciale que nationale. Ayant terminé des études postsecondaires en philosophie et en éducation, Mme Sigur-Cloutier a également étudié dans le domaine de l'administration. Elle a travaillé à titre de directrice des communications à Radio-Canada. Elle y travaille encore actuellement à titre de consultante. Mme Sigur-Cloutier est présidente de l'Assemblée communautaire fransaskoise.